



LE JOURNAL DES ENFANTS



PARAISANT

le 1^{er} de chaque mois

12 FR. PAR AN

HISTOIRES
RECITS
CONTES
LEGENDES

MODES
GRAVURES
PATRONS
DESSINS

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE REDACTION
PARIS, 9, RUE VILLEDU-RICHELIEU

EXPLICATION DES PLANCHES ANNEXES

MODES

Les tissus de laine à petits dessins en tous genres sont adoptés pour les costumes de printemps pour enfants, ils sont lisérés de faille, bordés de biais en l'étoffe du costume, biais lisérés de faille de couleur différente sur chaque côté, ou bien ce biais est en faille de la couleur du fond ainsi que tous les ornements ajoutés au costume : parement, pattes, col, poches, plastron, etc. Les formes des robes sont toujours les mêmes; la robe fourreau très-longue de taille avec la petite jupe courte plissée, rapportée tout autour avec une écharpe de soie fixée des côtés, faisant draperie devant et attachée par un double nœud derrière, les pans flottant sur la jupe. Pour donner un caractère à ce costume, on pose à plat un jabot de guipure, et le grand col Cromwell ainsi que les hautes manchettes pareilles complètent le style. La robe accompagnée d'un très-long gilet Louis XV, boutonné tout du long par de jolis boutons grelots or ou argent ou par des boules de nacre, est non moins élégant; une dentelle guipure court, comme encadrement, sur chaque côté du gilet, tourne de côté et remonte pied à pied en plastron le long du dos jusqu'à l'encolure; les poches très-grandes, placées bas sur les côtés, sont encadrées de guipure, et les hautes manchettes *Richelieu* en même dentelle montent jusqu'au coude.

GRAVURE COLORIÉE

N^{os} 1 et 3. Costume de fillette, jupe garnie d'un volant plissé monté sous un biais. Polonaise fermée par des pattes graduées. Le dos plissé se termine par un pan rapporté drapé d'une manière fantaisiste. Poches et parements traversés par des pattes.

N^o 2. Bébé de 2 à 3 ans. Robe blanche garnie de broderie anglaise. Les entre-deux ornent le devant et le dos et se complètent par des plissés; en bas, deux volants brodés entourent la robe.

N^{os} 4 et 5. Robe anglaise ou fourreau pour petite fille. Le bas orné d'un volant plissé, posé en dessous, le devant est garni de manière à simuler un paletot. Col *Richelieu*.

N^o 6. Costume de petit garçon. Le devant forme une sorte de paletot ouvrant sur une longue redingote, puis, derrière, ce paletot forme dans le bas des languettes ou basques garnies de boutons.

GRAVURE NOIRE (DERNIÈRE PAGE DU JOURNAL)

N^o 1. Costume pour garçon de 4 à 6 ans. Blouse montante, ayant derrière, la forme d'un veston-sac; le devant, boutonné tout du long et, de chaque côté de l'ourlet, il y a des plis couchés et cousus; la blouse est resserrée à la taille par une ceinture de cuir. Col en toile et cravate.

N^{os} 2 et 5. Même costume vu devant et dos, pour petit garçon de 2 à 4 ans. Robe blanche, décolletée carrément et plissée à plis crevés devant et derrière, une ceinture de même étoffe est

posée très-bas et retenue sur chaque côté par des coulants d'étoffe. Ce costume peut aussi servir pour petite fille.

N^o 3. Petit garçon de 5 à 6 ans. Costume composé d'une jupe plate devant et plissée derrière à plis couchés; avec une jaquette indiquant bien la taille derrière et patte garnie de boutons au bas de la couture du dos. Le devant ferme avec deux rangées de boutons et recroise en s'évasant du bas.

N^o 4. Garçon de 7 à 8 ans. Pantalon serré au genou par une patte, boutonné de côté. Gilet et veston de même étoffe.

FEUILLE DES PATRONS IMPRIMÉS

N^{os} 1 à 4. Robe de bébé, à taille longue; cette forme est convenable pour un enfant qui commence à marcher; elle se fait en jaconas ou en piqué; la jupe est toute droite, froncée ou plissée au bord du corsage, et la broderie se fait au-dessus d'un ourlet de 10 centimètres.

N^{os} 5, 6 et 7. Modèle de *blague à tabac* ayant la forme d'un *portefeuille*, le 5 donne le dessin de la blague et sa forme avant le montage; au n^o 6, on voit l'objet monté et prêt à recevoir le tabac, puis au 7, la blague fermée pour mettre dans la poche.

N^o 8. Autre modèle de blague de même forme que la précédente, mais d'un dessin de broderie différent.

N^o 9. Riches initiales pour draps.

N^{os} 10 et 11. Mêmes lettres pour les taies d'oreiller.

N^o 12. Bande feston ou plumetis pour garniture de taie d'oreiller.

N^{os} 13, 14 et 15. Modèle de jupon en percale pour fillette. Le haut composé de plusieurs pièces est plat et monté à une petite ceinture droite, puis le bas se complète d'un volant froncé, soit uni ou brodé du bas.

N^o 16. Corset en coutil pour petit garçon. Il sert pour soutenir le pantalon à l'aide des boutons posés devant et sur les hanches; il est lacé derrière et au bas de la couture sur les côtés.

N^{os} 17, 18, 19 et 20. Jupon d'enfant pour mettre sous les robes anglaises. Le corsage long et tout droit devant, a derrière des petits côtés rapportés, puis une jupe peu ample qui se termine par une petite garniture plissée ou une broderie. Manches courtes.

N^o 21. Pantalon zouave et fermé pour petit enfant. Le bas des jambes se fronce au bord d'un entre-deux brodé avec garniture pour terminer.

N^o 22. Moitié de la ceinture du pantalon. Elle boutonne sur chaque côté, et derrière on met une coulisse pour la serrer à volonté.

Les personnes qui désireraient recevoir d'autres patrons, en dehors de ceux publiés par le journal, auront à nous envoyer 1 fr. 50 c. en timbres-poste FRANÇAIS, pour chaque modèle demandé.

JOURNAL DES ENFANTS

LE PETIT PANIER ROSE ⁽¹⁾

I

Il était neuf heures du soir ; bêtes et gens dormaient à la métairie de l'*Épine-Blanche*. Tout à coup, le chien de garde étendu devant la cheminée où brûlait lentement un de ces brasiers de tourbe qui ne s'éteignent jamais, se réveilla en sursaut et bondit vers la porte en aboyant avec fureur.

— Yvon, mon homme, entends-tu ? dit la métayère effrayée ; Furet a senti quelque chose.

— Bah ! laisse donc, ma petite Clairette, répondit le paysan du ton le plus tranquille ; il chasse en rêve, c'est sa coutume.

— Furet ne dort pas, reprit la voix d'une vieille femme ; il vient de passer près de moi... Pour sûr, un renard ou une fouine rôdent autour du poulailler.

— Laissons-les rôder, grand'mère ; ils n'attraperont rien. Ensuite, ne connaissez-vous point ce brigand de Furet ? Il suffit que la chatte monte sur le toit pour qu'il fasse un vacarme d'enragé... A la niche, braillard, à la niche !...

Au lieu d'obéir, le chien aboya de plus belle.

Voyant cela, Clairette sauta à bas du lit, alluma une chandelle de résine accrochée sous le manteau de la cheminée, jeta un coup d'œil dans l'étable où rien ne bougeait, et regarda au dehors par une fenêtre.

— Il fait jour comme en plein midi, dit-elle ; c'est peut-être un braconnier qui aura traversé la lande.

(1) Reproduction interdite.

— Probablement, répondit Yvon. Dormez en paix, grand'mère ; et toi, Clairette, viens te recoucher.

Cependant le chien était inquiet. Mais, soit que le bruit suspect qui avait éveillé son attention eût cessé de se faire entendre ; soit que, suivant l'opinion de son maître, il poursuivit, les yeux ouverts, un lièvre imaginaire, il tourna deux ou trois fois autour de la pièce, renifla l'air du dehors sous l'entrebâillement de la porte, et finalement reprit sa place devant le feu et bientôt aussi le somme interrompu.

Clairette n'avait pas éteint la résine et, après le léger trouble produit par cette algarade, tout le monde se rendormit.

La métairie de l'*Épine-Blanche* devait son nom à une haie d'aubépine qui l'entourait de toute part, et qui lui servait de clôture. C'était une bien pauvre et bien petite métairie, perdue dans les landes de la Bretagne, entre le port de Tréguier et la ville de Guingamp. Elle faisait partie d'un immense domaine appartenant au comte de Kerjean, un des plus riches propriétaires du pays.

De temps immémorial, la maisonnette et ses dépendances étaient concédées gratuitement à un maître bûcheron employé à la coupe des bois. De plus, — en guise de compensation au grand isolement de la ferme, qui se trouvait en quelque sorte dans un désert, — le comte accordait à son tenancier le droit de chasse, sans lui permettre cependant de trafiquer du gibier. Tout restreint que fût ce droit, il n'en était pas moins fort précieux, et, de père en fils depuis un demi-siècle, la famille d'Yvon Ploëven en jouissait sans conteste.

Le domaine avait une si grande étendue

que le régisseur de M. de Kerjean ne venait à l'*Épine-Blanche* que deux fois par an. Yvon était donc maître absolu dans ce coin écarté, mais il n'abusait pas de son indépendance. Actif, courageux, travaillant à la tâche, il se faisait de bonnes journées, et son fusil ne sortait du râtelier que les jours de fête.

Quant au comte de Kerjean, depuis le mariage de son fils unique, — c'est-à-dire depuis dix ans, — il passait à Paris les trois quarts de l'année et ne s'occupait pas directement de la gérance de ses terres.

Nos paysans vivaient ainsi dans une solitude complète : ni ferme, ni village à deux lieues à la ronde. Cette solitude n'avait toutefois rien de pénible. Il y a toujours tant de choses à faire dans une exploitation agricole, si modeste qu'elle soit, que les journées semblaient toujours trop courtes à Clairette et à son mari.

Comme nous venons de le dire, la métairie n'était pas grande. Elle se composait d'une maisonnette solidement bâtie en pierre de taille, — c'était un ancien rendez-vous de chasse — d'une cour et d'un jardin. Une chambre et un grenier formaient tout le logement. Les communs se bornaient à une seule étable adossée au corps de logis et s'ouvrant d'un côté sur la cour, de l'autre dans la maison même par une porte coupée à son milieu et dont la partie supérieure faisait l'office de contrevent. De sorte que la vache, l'âne, les chèvres n'avaient qu'à passer la tête par cette complaisante ouverture pour venir regarder ce qui se passait dans la famille.

La vache — elle s'appelait Noirette, parce qu'elle était noire comme un corbeau — se montrait assez indifférente aux événements journaliers. Mais il n'en était pas de même de M. Baptiste — c'était le nom de l'âne — il voulait tout voir et tout entendre. Debout, près de la porte, le cou

allongé, les oreilles droites, les yeux écarquillés, il suivait d'un air sérieux les allées et venues des deux ménagères.

La seconde partie de l'étable contenait le perchoir des poules, la cabane des oies, celle des canards et le terrier des lapins. Une douzaine de pigeons avaient élu domicile sur le chaume de la toiture entre des touffes de giroflées et des iris à fleurs bleues. C'était du haut en bas des battements d'ailes, des roucoulements, de joyeuses chansons ; car les oiseaux du bois, et principalement le rouge-gorge qui se plaît dans le voisinage des habitations, fraternisaient avec les pigeons et venaient disputer aux hôtes de la basse-cour leur provende quotidienne.

Dans ce petit monde rustique et patriarcal, maîtres et serviteurs vivaient sur un pied d'égalité parfaite. L'intérieur de la maison toujours encombré de poules, de canards, de pigeons, ressemblait à l'arche de Noé, et les bêtes s'imaginaient qu'elles étaient non pas de simples animaux domestiques, mais des membres de la famille.

Furet et la chatte — cette dernière répondait au nom de Lolotte — étaient les favoris, et partant les plus gâtés. Lolotte pouvait se permettre tous les crimes, comme de croquer, en cachette, les jeunes poulets, les jeunes canards, de ravager les nids d'oiseaux de lamper la crème, de lécher le beurre et autres vilaines actions qui auraient dû la rendre insupportable. Furet, avait le droit d'aboyer à tort et à travers, de s'absenter pendant des journées entières, de revenir grognon, maussade et de garder, pour lui seul, le secret motif de ses courses vagabondes.

Chacun des animaux que nous venons de nommer contribuait pour sa part au bien-être général et remplissait dignement son devoir. Le coq protégeait les poules et servait d'horloge ; il annonçait le lever du

soleil. Les poules, les oies, les canards donnaient des œufs superbes. La vache fournissait le lait et le beurre ; les chèvres, des fromages exquis. Les lapins se reproduisaient incessamment ; les pigeons suivaient l'exemple des lapins, et le garde-manger de Clairette était toujours fort bien garni.

L'âne, le chien et la chatte se rendaient utiles d'une autre manière. Baptiste rapportait de la forêt des brassées de bois mort ; il servait de monture à la grand'mère quand on allait entendre la messe au village le plus voisin. Le chien accompagnait son maître à la chasse et gardait la maison. Lolotte faisait une guerre acharnée aux souris, aux mulots et autres rongeurs qui eussent dévoré les provisions de grains.

L'ameublement de la ferme était des plus simples. D'abord, une haute cheminée, surmontée d'une panoplie de fusils ayant appartenu aux chefs de la famille et considérés comme des reliques. Aux angles du foyer, des sièges en bois de merisier. Au fond de la chambre, deux lits drapés de rideaux de serge verte dont la teinte sombre était relevée par des galons d'un jaune d'or. Entre les lits, un bénitier de faïence et un berceau, vide aujourd'hui, mais qui avait servi de couchette à toute une génération. Clairette ne pouvait regarder sans tristesse l'antique berceau, car elle n'avait pas d'enfants. C'était le seul chagrin de sa vie. Au centre de la pièce, une table entourée de bancs. Il y avait toujours sur la table un pichet plein de cidre et un gros pain couvert d'une serviette blanche. Le premier passant venu pouvait entrer et demander, selon l'expression du pays : « *Un morceau à manger et un coup à boire.* » Il recevait immédiatement la plus cordiale hospitalité.

Derrière la maison s'étendait un jardin

conquis sur la lande et qui abondait en fruits, en fleurs, en légumes de toutes sortes. Clairette cultivait le jardin. Ses bras robustes maniaient avec aisance la bêche et le râteau ; d'ailleurs, elle était toute jeune encore ; elle touchait à ses vingt-trois ans.

Avant d'épouser Yvon, son cousin — son fiancé depuis l'enfance, — elle avait été en service à Rennes chez une vieille demoiselle qui lui avait appris à coudre, à repasser et à faire la cuisine. Naturellement intelligente, la petite paysanne, tout en conservant sa naïveté primitive, avait acquis une légère connaissance des idées et des usages de la ville. Elle savait lire et un peu écrire. A tous ces talents, Clairette joignait un caractère aimable, une charmante figure. Elle était blonde avec des yeux bleus pleins de candeur, et quand elle était parée de ses vêtements du dimanche — jupe courte de nuance vive, corsage de drap noir brodé de soies assorties aux couleurs de la jupe, coiffe de dentelle — tout le village de Saint-Aubin, où elle allait assister aux offices, admirait son air modeste et sa gracieuse tournure.

Yvon était aussi un beau *gars* d'une trentaine d'années : le costume breton lui allait également fort bien : Veste ronde, gilet garni de boutons argentés, large ceinture rouge, guêtres de peau montant jusqu'au genou, chapeau de feutre à larges bords.

La grand'mère des deux jeunes gens avait une physionomie des plus sympathiques. Droite comme un peuplier malgré ses soixante-dix ans, elle ressemblait à une religieuse avec sa robe noire, son bonnet de mousseline et son capuchon de laine blanche bordé de rubans noirs.

Aux fêtes carillonnées, la mère et les enfants se rendaient ensemble à l'église. L'âne portait Claudine — c'était le nom

de la vieille femme — les deux jeunes gens suivaient à pied, et Furet précédait le cortège, le nez au vent, la queue en trompette, s'écartant à toute minute de la route pour courir après une pie ou suivre la piste d'un lapin.

Ce jour-là, la ferme et ses hôtes emplumés restaient sous la protection du bon Dieu, et, de mémoire d'homme, on n'avait pas souvenance que le gardien céleste eût laissé dérober un œuf ou cueillir une fleur.

Les habitants de l'*Épine-Blanche* étaient donc heureux, mais il manquait à leur bonheur un bel enfant aux joues roses. Yvon aurait voulu une fille, Clairette un garçon, la grand'mère n'importe quoi. Toutes les familles des environs avaient des nichées de bambins, — les plus pauvres étaient même les mieux partagées — elles en possédaient des demi-douzaines, beaux à miracle, robustes, joufflus, bien que nourris de pain noir, d'eau claire et de pommes vertes.

Quel doux nid pourtant que le berceau des Ploëven et comme l'arrière-petit-fils de maman Claudine eût été choyé !

La connaissance faite avec les principaux personnages de cette histoire, rentrons dans la chambre où nous retrouvons Furet aboyant encore de toutes ses forces contre un ennemi invisible.

Yvon et Clairette se sont levés. Claudine un peu tremblante invoque la protection de la sainte Vierge. Que se passe-t-il sur la lisière du bois ? On a entendu le galop d'un cheval et des coups de sifflet.

Le bûcheron, armé de son fusil, voulait aller à la découverte, mais sa femme, redoutant quelque mauvaise aventure, s'était mise devant la porte et lui barrait le passage.

— Je t'en supplie, disait-elle, attendons. Le régisseur ne t'a-t-il pas annoncé, la

semaine dernière, qu'il allait porter plainte contre les braconniers qui détruisent les coqs de bruyère. Si les pauvres diables se sont laissés prendre, tu ne peux rien faire pour leur venir en aide. Tiens-toi tranquille, c'est le plus sûr.

Tout en parlant, Clairette s'était rapprochée de la fenêtre, cherchant à découvrir ce qui se passait dans la lande.

Réduit au silence par un ordre impératif de son maître, Furet grondait sourdement, ramassé sur lui-même, prêt à s'élançer au dehors dès que la porte serait ouverte.

— Voilà des gendarmes, dit Clairette ; la lune éclaire en plein leur uniforme, ils sont à cheval... on dirait qu'ils viennent par ici... non, ils tournent du côté des tourbières... Je ne les vois plus.

Au même moment, deux coups de feu retentirent à une courte distance de la ferme. Furet se rua vers la fenêtre et fit entendre un grondement lugubre.

— Au diable le chien ! s'écria Yvon plus ému qu'il ne voulait le paraître.

— Dieu veuille qu'il n'y ait ni mort, ni blessé, ajouta tristement la vieille mère.

Un quart d'heure s'écoula dans une attente pleine d'anxiété. Yvon et sa femme crurent entendre un pas léger et rapide traverser la cour. C'était sans doute un braconnier qui venait demander asile. Le jeune Breton n'était pas de caractère à laisser sans secours un homme blessé ou simplement poursuivi. Néanmoins, il ne fallait pas songer à le recevoir, tant que les gendarmes seraient dans le voisinage. Le plus sûr moyen de rendre service au fugitif était de le conduire dans une retraite sûre pour y passer la nuit. Le lendemain, on aviserait.

Le métayer réunit promptement quelques provisions de bouche et se prépara à

répondre à l'appel qu'il attendait, mais rien ne vint justifier ses conjectures.

Cependant, à en juger par les démonstrations de Furet, tout n'était pas fini. A ses aboiements pleins de menaces avaient succédé des cris plaintifs. L'animal se traînait sur le sol battu de la chambre, allongeant le museau vers la sortie, regardant tour à tour Clairette et Yvon d'un air suppliant.

— Ma foi ! s'écria ce dernier, je n'y tiens plus ; Furet nous montre notre devoir... Il arrivera ce qu'il pourra... A la grâce de Dieu !

Et il ouvrit vivement la porte.

Furet fut le premier dehors et n'alla pas bien loin. Il s'arrêta près d'un banc de pierre devant un objet informe, et se mit à japper en agitant doucement la queue.

— Qu'est-ce que cela ? dit le bûcheron tout étonné.

Puis il se baissa et, sous une couverture de laine qui l'enveloppait, il découvrit un enfant de trois à quatre ans profondément endormi.

— Jésus divin ! s'écria Clairette, le beau petit ange ! Donne-le moi, donne-le moi...

Et, saisissant l'enfant, elle le berça, l'embrassa, le porta à maman Claudine qui, dès le premier mot de cette découverte, s'était précipitée hors du lit.

Quelle émotion et quelle stupeur ! Comment ce petit garçon se trouvait-il là ? — c'était un garçon — Qui l'avait apporté ? Voulait-on l'abandonner ? Viendrait-on le reprendre ?... Autant de questions qui restaient sans réponse.

En attendant la solution de ce problème, le petit étranger recevait le plus tendre accueil. Du reste il était charmant, et son costume offrait un mélange de luxe et de misère des plus singuliers.

Sous un sarreau de cotonnade bleue qui le couvrait entièrement, il portait une ja-

quette de velours noir, doublée de soie cerise, un pantalon court également en velours, des bas rouges, des bottines à hauts talons, boutonnées jusqu'à mi-jambes. A son cou, entouré d'une collerette en lambeaux, était suspendu, par une simple ficelle, un petit panier rose en paille très-fine et garni à l'intérieur d'une poche de satin. Claudine ouvrit cette poche. Elle y trouva un bouquet de fleurs des champs nouvellement cueilli, des cailloux de forme ronde, une pomme, deux noix, une galette de blé noir et un sou neuf.

Le petit garçon avait sur la tête un bonnet de drap bleu grossièrement confectionné et attaché sous le menton par une lanière de cuir. Ses vêtements qui, dans leur fraîcheur, avaient dû être fort beaux, étaient fripés, souillés, déchirés, et le pauvre enfant lui-même ne paraissait guère en meilleur état. Sa figure et ses mains mignonnes, trouées de fossettes, étaient noires de malpropreté. Cela n'empêchait pas Clairette de l'embrasser à pleines lèvres et de le trouver magnifique.

Le petit abandonné, qui paraissait accablé de fatigue, dormait d'un sommeil lourd et fiévreux. Il se laissa déshabiller sans donner d'autre signe d'existence que le souffle brûlant de sa respiration.

Claudine prépara le berceau. Les draps bien blancs, l'oreiller bien doux passèrent devant les flammes du foyer, et quand le dodo fut imprégné d'une bonne chaleur, Clairette y coucha l'enfant sur le front duquel la vieille Bretonne avait formulé une croix avec de l'eau bénite.

Furet devenu tout à fait tranquille reprit sa place devant la cheminée et, pour la seconde fois, tout le monde se recoucha. Mais les dernières heures de la nuit s'écoulèrent bien lentement au gré de Clairette qui avait hâte de revoir l'enfant et de l'interroger. Elle se leva au point du jour

et courut au berceau. Le gentil dormeur n'avait pas bougé. Son sommeil toujours aussi profond était cependant beaucoup plus calme.

Vers huit heures, les tentures du petit lit s'agitèrent, une jolie tête brune tout ébouriffée passa entre les plis, et une voix argentine demanda :

— Es-tu là, Fine-Mouche ?

Clairette, la grand'mère et Yvon s'empressèrent d'accourir.

L'enfant regarda d'un air effaré les visages inconnus qui se pressaient autour de lui et répéta encore :

— Es-tu là, Fine-Mouche ?

— Elle va venir, mon mignon, répondit Clairette à tout hasard. En attendant, si tu voulais déjeuner...

— Je veux bien. Après ça, nous irons chez maman, pas vrai ?

— Oui, mon agneau.

Clairette avait raccommoqué et brossé les vêtements du marmot, nettoyé ses bottines, bâti à grands points une collerette blanche, trouvé une chemise et des bas d'enfant, ayant servi à son mari et datant d'un quart de siècle. Puis, tout en lavant les mains et la figure du petit garçon, tout en l'habillant, elle l'interrogeait :

— Comment t'appelles-tu, cher bijou ?

— Bébé.

— Et ton papa ?

— Il s'appelle Jean.

— Que fait-il, ton papa ?

— Il fait la guerre.

— La guerre ? répéta Clairette qui ne comprenait pas.

— Oui... Il va à la bataille avec des soldats, des fusils, des canons et des tambours...

— Ce pauvre innocent doit appartenir à une famille de saltimbanques, dit tout bas la vieille mère.

— Je le croirais d'autant plus aisément, répondit Yvon, que l'époque des pèlerinages est prochaine, ce qui attire dans nos campagnes une foule de vagabonds.

En effet, en ce pays essentiellement chrétien, où chaque église, chaque fontaine, chaque croix de pierre a sa légende particulière, ces fêtes annuelles qu'on appelle des *Pardons*, sont fréquentes et font accourir, de plus de cinquante lieues, non-seulement des paroisses tout entières conduites par leur curé, mais des étrangers, des comédiens ambulants et surtout la plus curieuse collection de mendiants et d'estropiés qu'ait jamais vus la Cour des miracles.

Les *Pardons* les plus célèbres sont ceux de *Sainte-Anne*, à Auray ; de *Madame Marie de Bon Secours*, à Guingamp ; de *Saint-Jean du Doigt*, près de Morlaix, et une foule d'autres non moins connus et qu'il serait trop long d'énumérer.

Les suppositions de Claudine n'avaient rien d'in vraisemblable, et elles permettaient de croire que le petit garçon, volontairement abandonné, ne serait jamais l'objet d'aucune réclamation.

C'était pour Clairette une grande espérance et une grande joie ; aussi, disait-elle, naïvement : « C'est le bon Dieu qui nous l'a donné et nous le garderons. »

— Et ta maman, reprit la jeune femme continuant son interrogatoire, que fait-elle ?

— Elle se promène en voiture avec Liline et Dodo.

— Qui est-ce Liline et Dodo ?

— Ma sœur et mon frère.

— Ta maman s'appelle Fine-Mouche, n'est-ce pas ?

— Ah ! mais non ! s'écria l'enfant d'un air indigné ; Fine-Mouche, c'est la femme

noire qui m'a trouvé quand j'étais perdu à la fête.

— Quelle fête, mon agneau ?

— La fête donc... Tiens, des bêtes, ajouta le bambin en voyant paraître les poules ; sont-elles méchantes ?

— Pas du tout... Regarde comme ce chien est gentil ; il vient te souhaiter le bonjour.

L'enfant prit à deux mains la tête de Furet et l'embrassa en disant :

— Il viendra avec moi chez maman ?

— Où demeure-t-elle ta maman...

— Dans l'avenue.

— Très-bien... Mais dans quel endroit ?

— Je ne sais pas.

Le déjeuner était prêt, il fallut en rester là. Bébé mangea de bon appétit un œuf frais, et avala sans se faire prier deux tasses de café au lait.

Quand il eut l'estomac plein, il demanda encore Fine-Mouche ; puis, avisant sur la table son petit panier rose, il parut enchanté de le retrouver.

— J'ai des fleurs pour maman, dit-il, en étalant ses richesses, une pomme pour Liline et de la galette pour Dodo.

— Liline et Dodo étaient-ils avec toi quand tu as été perdu ? s'informa Clairelle.

— Non, il n'y avait que ma bonne.

— Écoute, chéri, continua la jeune Bretonne en prenant l'enfant sur ses genoux, si tu veux revoir ta maman, il faut nous dire tout ce que tu sais... Comment Fine-Mouche t'a-t-elle trouvé ?

— Elle m'a trouvé quand j'étais perdu...

— Je comprends ; mais de quelle façon as-tu été perdu ?

— La bonne m'avait mené voir les singes à la comédie, dans une maison de toile où il ne faisait pas clair du tout. Alors j'ai joué avec des petits garçons, et je suis

sorti avec eux par dessous la toile, et les petits garçons m'ont emmené loin, loin... puis je suis resté tout seul et j'ai pleuré... Alors Fine-Mouche est venue et elle m'a dit : « Nous allons chercher ta bonne, mais avant je veux remplir de gâteaux ton petit panier. » Elle m'a donné des gâteaux ; nous avons marché tout plein de temps, et nous sommes arrivés dans une chambre qui était vilaine, et j'ai mangé de la soupe avec une petite fille qui m'appelait son frère... Moi, j'ai dit : « Je ne suis pas ton frère, » et une femme qui était là a voulu me battre, mais Fine-Mouche s'est mise en colère ; elle m'a emporté dans ses bras et nous sommes allés au chemin de fer dans une voiture où il y avait tout plein de monde.

Après ça, nous avons encore marché, mais je n'étais pas fatigué parce que j'avais dormi longtemps, longtemps... Ensuite, nous étions dans des rues très-belles, et Fine-Mouche demandait de l'argent aux messieurs et aux dames qui passaient. J'en ai demandé aussi et une petite demoiselle m'a donné un sou tout neuf... Encore, après ça nous sommes allés dans une petite maison qui avait des fenêtres et des lits et qui marchait comme une voiture. Là, il y avait des hommes avec de grandes barbes qui étaient très-méchants ; ils disaient que si je parlais de maman, ils me jetteraient à l'eau et me feraient manger par les poissons... Fine-Mouche était très-fâchée..., alors nous sommes allés dans les bois, et deux des hommes qui étaient amis avec Fine-Mouche, sont venus avec nous... Là, nous avons mangé des bêtes rôties que les hommes allaient chercher dans les maisons, puis voilà qu'ils ont pris aussi des affaires en argent, et voilà que les soldats sont venus, et voilà que les hommes couraient, Fine-Mouche aussi... et moi j'ai dormi et je ne sais plus rien du tout.

Ces explications un peu vagues n'apprenaient pas grand chose aux nouveaux protecteurs de l'enfant. Néanmoins, en coordonnant les faits, il était permis d'en induire que le petit garçon n'était pas précisément ce qu'on avait supposé... Avait-il été enlevé à une famille respectable ou bien à la troupe d'un cirque forain?... Les détails qu'il donnait sur sa famille accrédiétaient ce dernier soupçon, d'autant qu'il avait ajouté que son père portait un chapeau avec des plumes blanches, et que sa mère avait toujours de belles robes et des fleurs sur la tête.

Le souvenir de ses parents était trop vivace dans la mémoire du bébé pour qu'il en fût séparé depuis longtemps ; l'enlèvement ne devait guère remonter qu'à une quinzaine de jours, et les traces de sa famille pouvaient se retrouver.

Mais, dans son ardent désir de maternité, prise déjà de tendresse pour celui qu'elle considérait comme un présent du ciel, Clairette aurait voulu s'approprier le petit garçon et ne tenter aucune démarche pour le rendre à qui de droit. Yvon, qui adorait sa femme, était de son avis. Maman Claudine, tout en partageant l'ambition de ses enfants, ne voulait pas charger sa conscience de ce qu'elle appelait une mauvaise action.

— La sainte Vierge nous punirait, disait-elle ; il n'est pas permis de tirer son bonheur de l'infortune des autres. Chaque baiser donné à ce mignon serait un vol fait à sa mère ; Yvon va aller à Saint-Aubin ; il fera sa déclaration au maire.

— Pas encore, pas encore ! suppliait Clairette, gardons le chéri pendant quelques jours, il a besoin de repos... N'est-ce pas, mon bien-aimé, que tu serais content de rester ici ? tu jouerais avec les bêtes, tu mangerais des gaufres, des crêpes ; tu irais te promener sur un beau dada...

— Où est-il, le dada ?

— Le voici, répliqua la jeune femme en montrant monsieur Baptiste, qui, déjà placé à son observatoire, regardait d'un air profondément surpris le nouvel hôte de la ferme.

— Papa a aussi des *chevals*, et je monte dessus avec le soldat, dit le bambin en passant ses menottes sur la tête de Baptiste.

Puis, guidé par cet instinct merveilleux qui révèle aux enfants les gens auxquels ils plaisent, le bébé embrassa Clairette, tendit ses joues roses à maman Claudine, sauta sur les genoux d'Yvon et de là, comme s'il accordait une précieuse faveur, il dit gravement :

— Je veux bien rester encore un tout petit peu.

La déclaration au maire était donc reculée de quelques jours, ce qui n'empêchait pas d'aller à Saint-Aubin pour s'informer des événements de la nuit, car le récit du gamin, si obscur qu'il fût, ne laissait aucun doute sur le passage dans la forêt d'une troupe de saltimbanques.

Avant de partir, le bûcheron recommanda de bien veiller sur l'enfant, et même de le cacher si la femme qu'il appelait Fine-Mouche se présentait à la ferme.

Yvon revint du village dans l'après-midi ; il apportait d'étranges nouvelles.

VICTOR PERCEVAL.

(La suite au prochain numéro.)

DÉPÊCHE

COMÉDIE-CHARADE EN TROIS ACTES

ACTE DEUXIÈME

Même salon que pour l'acte précédent, c'est-à-dire sans aucun décor quelconque, en utilisant la partie du salon de famille que les grands parents, après avoir pris toutes leurs aises, ont pu réserver aux acteurs.

SCÈNE PREMIÈRE

GABRIELLE, ADRIENNE, SUZANNE.

GABRIELLE. — Et d'où donc viens-tu, depuis que nous l'attendons ce matin ?

SUZANNE. — Du grenier, c'est-à-dire d'une grande pièce dans le haut du château, où je savais bien que l'on avait dû serrer nos filets à papillons ; ils sont en très-bon état, comme vous voyez, quoique datant de l'année dernière.

ADRIENNE. — Oh ! bien ! nous allons pouvoir courir les champs, car j'ai aperçu ce matin une quantité considérable de papillons qui voltigeaient le long de la rivière.

GABRIELLE. — Il fait bien chaud ! Allez-y seules, c'est trop fatigant pour moi.

ADRIENNE. — C'est pourtant agréable de courir, de bondir, de lutter de vitesse et d'adresse !

GABRIELLE. — L'endroit où vous allez me paraît être le même que celui que nous parcourûmes ensemble hier au soir dans le parc. C'est toujours la même chose. Si vous passez par là, je vous prierais d'explorer les sentiers où j'ai perdu mon portemonnaie ; il contenait peu de chose, mais il venait de bonne maman.

SUZANNE. — Et tu refuses de venir à sa recherche avec nous ?

GABRIELLE. — Puisque vous sortez, cela ne vous dérangerait guère !

ADRIENNE. — Pardonnons quelque chose à Adrienne, car elle se ressent encore d'une

indisposition récente ? Cet objet a sans doute été perdu vers un endroit proche du moulin où nous nous arrêtàmes, et où les pêcheurs se réunissent d'habitude. Il ne serait pas impossible que la meunière ou quelqu'un de son entourage ne l'y aient trouvé.

GABRIELLE. — Au revoir ! mais ne restez pas trop longtemps.

SCÈNE DEUXIÈME

GABRIELLE, puis JACQUOT.

GABRIELLE. — On me traite de paresseuse ! c'est une profonde erreur ! Je n'éprouve que le désir de ne rien faire du tout et de ne pas changer de place.

JACQUOT, *entrant*. — Me v'là encore moi-même, mais cette fois avec ma casquette. — *Saluant le portrait* : — Bonjour, monsieur... Elle est belle, pas vrai, ma casquette ?

GABRIELLE. — Et que viens-tu faire aujourd'hui au château ?

JACQUOT. — Voilà : mame Gervaise, la cuisinière, avait commandé du poisson à p'pa pour une matelote, et il s'est trouvé tout justement que la température du temps était exemptionnelle, p'pa et mon grand frère ont fait une pêche magnifique ; et qu'après avoir choisi les plus longs des plus larges, ils m'ont dit de venir vous les offrir ! Quelle pêche, bon Dieu, quelle pêche ! — Vous allez joliment vous régaler ce soir ! — Mais comme mame Gervaise était justement pas là, et que le gros chat noir roulait ses grands yeux verts en signe de convoitement, j'ai prudemment fourré les poissons dans l'armoire aux confitures, et suis venu vous mettre au courant de la rivière ; c'est-à-dire non, au fait de la chose.

GABRIELLE. — Puisque tu reviens du moulin, tu as dû rencontrer ma sœur et mademoiselle de Valneige ?

JACQUOT. — Oh! pour cela! pas du tout.

GABRIELLE. — Elles se dirigeaient cependant de ce côté. A propos, as-tu entendu dire que quelqu'un ait ramassé un porte-monnaie en peau de marocain rouge, dans lequel restait une pièce de cinq francs en or?

JACQUOT. — Je verrai, je m'informerai, et à moins qu'il n'ait été mangé par les poissons de la pêche, faudra bien qu'il se retrouve. Cinq francs!... la chose en vaut la peine.

GABRIELLE. — Ainsi, tu n'as pas rencontré ces demoiselles?

JACQUOT. — Non, parce que je suis revenu par le haut de la rivière et que la planche du moulin n'est pas trop solide, vu qu'elle chavire à chaque instant.

GABRIELLE. — Ah! mon Dieu! si elles avaient passé par là!

JACQUOT. — Vous désolerez pas d'avance; j'vas courir leur crier de s'arrêter; et puis je les r'pêcherai bien au besoin! mais surtout n'oubliez pas l'armoire aux confitures dès que mère Gervaise sera rentrée, car les poissons sont encore vivants, et ils doivent faire toutes sortes de sauts de carpe sur la tablette.

SCÈNE TROISIÈME

GABRIELLE seule, puis ADRIENNE et SUZANNE, et ensuite JACQUOT.

GABRIELLE. — Combien je regrette d'être restée ainsi toute seule, ce qui n'est pas amusant du tout. Je n'eusse pas éprouvé d'inquiétude et aurais partagé les plaisirs de mes compagnes.

SUZANNE, *en dehors, du côté de la fenêtre.*
— Allons vite, Adrienne, allons vite!

ADRIENNE. — Je parie d'arriver la première.

Elles entrent en courant.

GABRIELLE. — Que je suis heureuse de

vous revoir! Déposez vos filets à papillons et montrez-moi votre collection. Mais d'abord, avez-vous rencontré Jacquot? et vous a-t-il prévenues de ne point passer sur la planche du moulin?

SUZANNE. — Non. Et nous y aurions probablement passé si une bonne femme fort âgée n'avait réclamé notre assistance pour l'aider à atteindre plus vite la grande route où arrivait déjà un chariot qui devait la prendre en passant. Alors, tout naturellement, nous n'avons pas eu à revenir par le même chemin.

JACQUOT *arrivant en courant et nu-tête.*

J'vous ai bien vues de loin. Alors j'ai passé la planche; moi, ça m'est bien égal! La vieille femme est ma tante Reinette, et p'pa, qui arrivait sur la route avec la charrette, vous a bien reconnues; alors il m'a recommandé de venir tout d'un galop vous prévenir. Mais j'ai perdu du temps en route! Faut pas trop m'en vouloir pour ça! V'là le porte-monnaie en peau de moricaud rouge, et la pièce de cinq francs!!!

GABRIELLE, *très-surprise.* — Mon porte-monnaie!

SUZANNE et ADRIENNE, *de même.* — Où était-il?

JACQUOT. — Entre les mains de trois petits vagabonds qui filaient, en s'amusant avec, sur la route. Mais, de loin, le rouge me tirait l'œil!... C'est le moricaud de mamzelle Gabrielle!!! que je me dis! Aussitôt je tombe sur les bohémiens: pif, pan, boum! j'enlève le moricaud, et voilà! Seulement y a deux choses qui me taquent: d'abord que je suis pas ben sûr que ça s'appelle un moricaud, et ensuite que j'ai perdu ma casquette dans la bagarre!

GABRIELLE. — Console-toi. La petite pièce d'or ne pourrait recevoir de meilleur usage que de t'aider à acheter une casquette neuve, et je te prie de l'accepter à cette intention.

JACQUOT. — P'pa m'a toujours dit qu'on ne doit pas faire payer un service rendu aux autres, mais comme c'est à moi que j'ai rendu service en me prouvant que, bien que tout petit, j'étais bon à quelque chose; j'accepte la pièce, mais vous rendrai la monnaie.

GABRIELLE. — Non, tu la rendras aux pauvres !

JACQUOT. — Et les poissons ! faudrait pourtant y penser ! car, sans ça, on risquerait d'aller à la pêche dans le pot à confitures, et de faire une friture à la gelée de groseilles.

ALFRED SEGUIN.

Fin du deuxième acte.

LE MÉDECIN DE JEANNE

(Suite)

La nouvelle venue, rouge de confusion, se laissait entraîner par le docteur ; mais il était visible, malgré sa faible résistance, qu'elle n'avancait qu'à regret, et qu'elle eût mille fois préféré qu'on la laissât courir à ses petites affaires..

Jeanne suivait tous ses mouvements avec une persistance extraordinaire qui n'échappait pas à madame Duplessis, très-attentive à la révolution qui venait de s'accomplir chez sa fille.

L'enfant que le docteur amenait à Jeanne était vêtue d'une robe de toile, dont la taille était tout à fait courte, suivant l'usage de la campagne. Ses souliers étaient attachés avec des cordons en cuir. Un bonnet de toile lui moulait exactement la tête, tout en laissant déborder d'épais cheveux noirs, adorablement frisés par la nature.

Son joli visage rayonnant de santé était

assez mal débarbouillé, et présentait la trace de soins insuffisants.

— Je vous amène une petite amie, s'écria le docteur en poussant l'enfant du côté de Jeanne.

Celle-ci, qui avait immédiatement quitté son lit de repos pour la recevoir, lui avait saisi les mains et s'amusa à la regarder avec une grande attention.

— Voulez-vous jouer avec moi ? lui demanda-t-elle après un moment de silence.

La petite fille baissa la tête sans répondre un seul mot.

Le docteur fit signe à madame Duplessis de ne pas intervenir dans la conversation.

Jeanne reprit :

— Vous ne voulez pas me répondre ?

La petite fille, de plus en plus mal à l'aise, se mit à tortiller le coin de son tablier entre ses doigts.

— Comment vous nommez-vous ?

— Clémence... murmura l'enfant sans oser encore lever les yeux.

— C'est un bien joli nom... Et votre maman, comment se nomme-t-elle ?

— Elle se nomme maman.

— Ah ! et où demeure-t-elle ?

— Dans le haut chemin, tout près de la rivière.

— Et vous êtes entrée ici en vous promenant, sans savoir où vous alliez ?

— J'y suis entrée pour voir mon oncle Emile.

Emile était le jardinier de la maison.

— Ah ! c'est Emile qui est votre oncle, j'en suis très-contente, parce que vous pourrez venir jouer avec moi toutes les fois que vous lui rendrez visite.

Clémence, redevenue muette, regardait tour à tour madame Duplessis et le docteur, comme pour leur demander si elle devait accepter l'invitation de Jeanne.

— N'est-ce pas, mon enfant, que vous

voudrez bien venir jouer avec ma fille ? dit alors madame Duplessis.

— Oh ! oui ! répondit enfin Clémence.

— Ce sera très-gentil ; j'irai d'ailleurs le demander moi-même à votre mère.

— Et vous aurez raison, madame, fit observer le docteur, un enfant de son âge sera, non pas le meilleur, mais le seul médecin qui convienne en ce moment à votre fille, qu'une sorte d'ennui empêchait de se rétablir ; c'est la troisième fois que j'observe ce cas.

— Ainsi vous êtes certain, docteur ?

— J'en suis absolument convaincu ! Et, comme ma présence ici est devenue inutile, vous me permettez de prendre congé ?

— Sous toutes réserves.

— Sous toutes réserves, répéta gracieusement le docteur, en s'éloignant du pas rapide qui lui était particulier.

Madame Duplessis s'était aussitôt rapprochée des petites filles qui, la glace une fois rompue, s'étaient mises à causer familièrement avec ce charmant abandon qui caractérise les enfants.

— Nous allons, si vous le voulez, faire un petit jardin, disait Jeanne.

— Je veux bien, répondait Clémence.

— J'en avais commencé un avant d'être malade, mais je n'ai pas eu le courage de l'achever. Étant seule, vous savez, on ne s'amuse pas autant qu'à deux, parce qu'à deux, pendant que l'une plante, l'autre arrose... et aussi on n'est pas seule pour faire les trous.

— Ni pour mettre du fumier.

— Du fumier ? demanda Jeanne.

— Il en faut, reprit Clémence. Quand papa plante, il met toujours du fumier ; mon oncle Emile en fait autant. Il paraît que le fumier fait venir les fleurs bien plus belles et les fruits bien meilleurs.

— Alors vous savez faire un jardin.

— Oh ! très-bien ! Je sais encore planter des haricots, des pommes de terre. Les pommes de terre, on les coupe par morceaux quand elles sont trop grosses.

— Vous êtes très-savante, dit consciencieusement Jeanne.

— Je sais aussi repiquer de la salade, et encore semer du persil et du cerfeuil.

— Et vous savez lire ? demanda Jeanne.

Clémence parut embarrassée à cette question tout à fait imprévue.

— Vous n'avez peut-être pas encore appris ? poursuivit Jeanne, qui devina un certain embarras dans l'attitude de Clémence.

— Oh ! si, je sais plusieurs lettres : A, B, C, D, E, F, mais pas plus loin ; puis je compte jusqu'à dix ; c'est ma sœur Marie qui me donne des leçons, les jours où il pleut trop pour qu'on puisse travailler aux champs.

— Eh bien ! moi, si vous voulez, je vous montrerai à lire tous les jours.

— Vous savez donc très-bien lire, demanda Clémence ?

— Et écrire, répondit Jeanne.

— Et écrire aussi ! répéta Clémence, dans une profonde admiration.

— Oui, c'est maman qui m'a appris.

— Vous lisez bien dans tous les livres ; les petites lettres aussi ?

— Les petites, les moyennes et les grosses... Et puis je sais coudre.

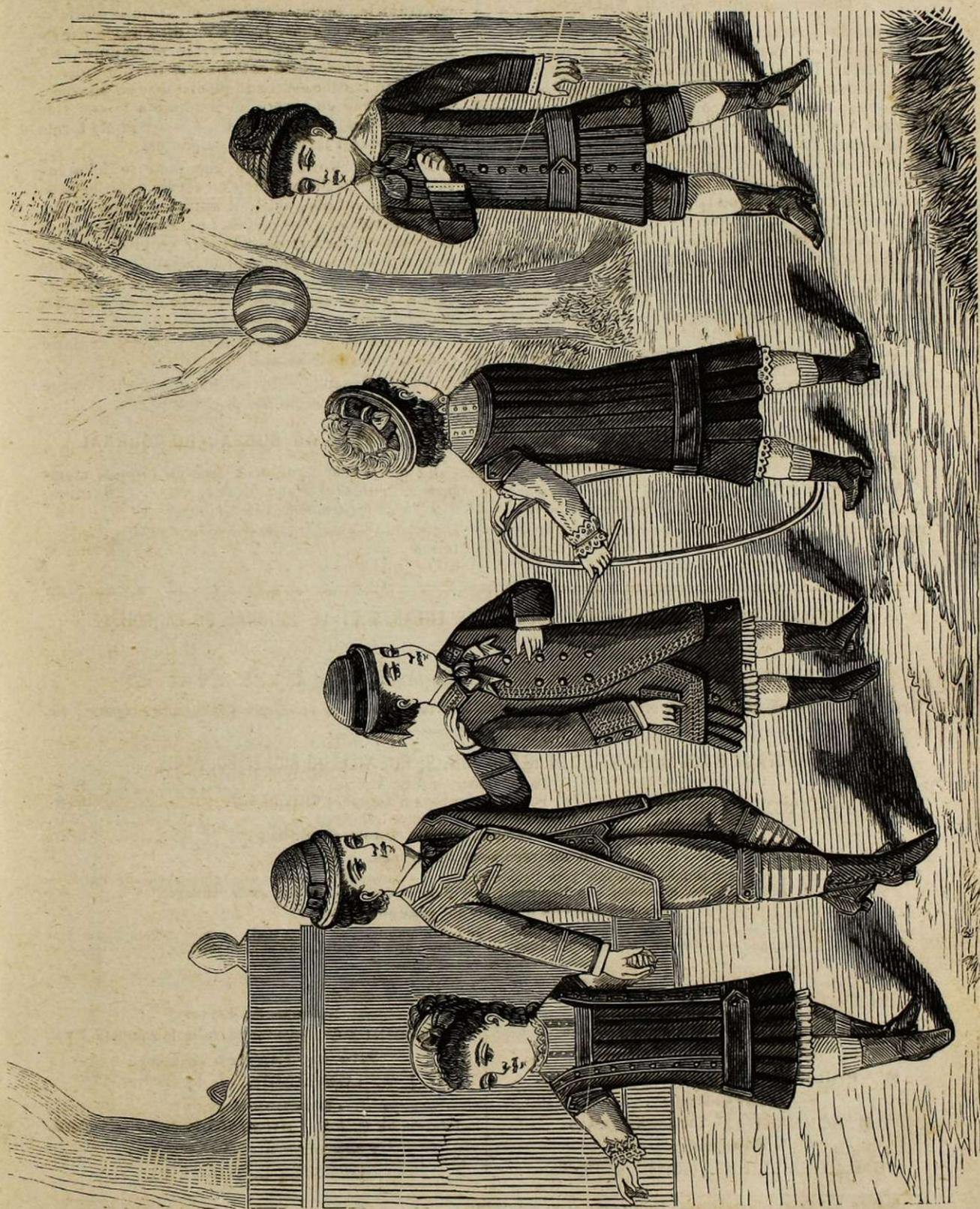
— Moi, je sais bien raccommoder les sacs à pommes de terre... et les sacs à blé ; ça, c'est aussi maman qui me l'a montré.

— Est-ce que c'est très-difficile de raccommoder les sacs à pommes de terre et les sacs à blé ?

— Ah ! dame, il faut du gros fil et bien serrer les points, parce que le blé et les pommes de terre c'est très-lourd.

GEORGES FATH.

(La suite au prochain numéro.)



FEUILLE DE DÉCOUPAGES

Chapelle pour le mois de Marie.

Toute la structure de cette chapelle est d'une seule pièce, et formée seulement par la manière de la plier. Il faut d'abord la découper soigneusement tout autour, puis donner les coups de ciseaux indiqués pour replier la coupole, en réunissant les lettres A d'un côté, et les lettres B de l'autre; le coin blanc sert pour le collage. On opère de même pour le bas de l'autel, après avoir plié les côtés de chapelle qui forment le fond avec bas-côtés ouverts. Ensuite, on prend la pièce pour table d'autel, on la replie sur toutes les lignes, le haut disposé en table et le bas formant des marches; on colle le haut et le bas aux endroits indiqués, dans le fond de la chapelle. La petite Vierge se colle au milieu de l'autel avec un cierge et un bouquet de chaque côté, puis les grands candélabres se posent par terre dans le fond, et sur le devant on place des pots de fleurs remplis de terre ou de mousse et garnis de petites branches de fleurs blanches cueillies dans le jardin.

Pour l'ensemble de la chapelle, voir le dessin tracé sur la feuille de papier mince.

FEUILLE IMPRIMÉE SUR PAPIER MINCE

N^{os} 1, 2 et 3. Robe princesse pour la *poupée*
N^o 4. Le devant est garni d'un long gilet ouvert carrément, rapporté en dessus, et terminé par un nœud à la pointe; le dos, dont les petits côtés

sont formés par une pince remontant jusqu'à l'épaule, est garni dans le milieu par deux pans recouvrant le dos, et s'étalant sur la jupe où ils se terminent en coques. La traîne est formée par de gros plis couchés formés derrière et maintenus à l'envers. La manche à coude est ornée d'un plissé. Le bas de la robe est fendu de distance en distance, puis retourné en revers, de manière à laisser voir un plissé posé en dessous. Un plissé d'étoffe forme une pèlerine Pierrot sur les épaules.

N^{os} 4 à 8. Robe de baptême pour le bébé incassable N^o 2. Si on veut s'en servir pour un bébé plus grand ou plus petit, il suffira de modifier un peu la dimension des pièces. Le plastron du devant est composé d'entre-deux brodés et plissés, posés alternativement, et le reste de la jupe est uni; une garniture brodée encadre le plastron de chaque côté et tourne autour du décolleté du corsage. La manche courte est bouffante.

N^{os} 9 et 10. Deux dessins de broderie anglaise pour la robe de baptême.

N^o 11. Ensemble de la chapelle de la Vierge représentée sur la feuille de découpages.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

La poupée n^o 4, tête et bras en biscuit, membres articulés, cheveux blonds..... 20 francs.

Le bébé incassable, avec membres articulés et tête en biscuit, cheveux courts frisés..... 30 francs.

LA TOILETTE DES ENFANTS, LE CONSEILLER DES ENFANTS ET LE JOURNAL DE LA POUPEE

RÉUNIS AU

JOURNAL DES ENFANTS

Paraissant le 1^{er} de chaque mois, avec Gravures coloriées, Patrons, Jeux variés, Surprises, Découpages, Récits, Contes, Légendes, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE RÉDACTION, 9, RUE VILLEDORICHIEU, PARIS

TARIF DES PRIX D'ABONNEMENT :	}	Paris, Départements, Algérie.....	12 fr.
		Pour tous les pays d'Europe et l'Egypte.....	16 fr.
		Etats-Unis et colonies françaises.....	20 fr.
		Amérique, colonies et pays d'outre-mer.....	24 fr.

Un numéro seul : 2 francs.

Les Abonnements se payent d'avance et se font pour l'année entière. — Envoyer un mandat sur la poste ou sur Paris. — On peut s'abonner également par l'entremise des libraires des départements et de l'étranger.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

Les personnes qui desiront obtenir des patrons en dehors de ceux publiés par le journal, devront accompagner leur demande de un franc cinquante centimes, en timbres-poste français, pour chaque modèle.

CORRESPONDANTS

London :
ASHER and Co, 13, Bedford St., Covent's Garden, W. C.
Lyon :
M^{me} PHILIPPE BAUDIER, 29, rue Gasparin.
Marseille :
M. BONNAUD, 17, rue des Beaux-Arts.
Madrid :
BAILLY-BAILLIÈRE, 16, plaza de Topete.

Valencia (ESPAGNE) :
S^{es} JANINI y C^a, Negociantes, calle de Zaragoza, 7 y 9.
Rio de Janeiro (BRÉSIL) :
J.-B. LOMBAERTS, rua dos Ourives, 17.
Buenos-Ayres :
Libreria de C. - M. JOLY, 135, calle de la Victoria.
Valparaiso et Santiago :
ORESTES L. TORNERO.